

NOTICE D'INSCRIPTION

Saison 2021 – 2022

Liste des documents à fournir :	COMPETITIONS		LOISIRS	LOISIRS
	Renouvellement de l'inscription	1ère inscription	Renouvellement de l'inscription	1ère Inscription
1) Bulletin d'adhésion	✓	✓	✓	✓
2) Demande de licence FFVB	✓	✓	 	
3) Photo d'identité (récente)	✓	✓	 	
4) Certificat médical pour 2021-2022	✓	OBLIGATOIRE	✓	OBLIGATOIRE
5) Pass Sanitaire	✓	OBLIGATOIRE	✓	OBLIGATOIRE
6) Règlement de la Cotisation	✓	✓	✓	✓
7) Pièce d'identité (copie CNI, Passeport)	 	✓	 	
8) En cas de mutation	 	Coût Suppl.	 	
9) Décharge de responsabilité (mineur)	✓	✓	✓	✓



1) Bulletin d'adhésion : Liste des documents administratifs, médicaux et sportifs à remplir pour la gestion de votre dossier.

2) Demande de Licence : Document de la FFVB pour établir la licence. A compléter, dater et signer. Sur le formulaire faire remplir et signer par le médecin le certificat médical et le simple sur-classement pour toutes les catégories jeunes. (M9 à M 18)



3) Photo d'identité : Format numérique, idéal pour la licence de l'adhérent

4) Certificat médical : Obligatoire si vous vous inscrivez pour la 1^{ère} fois ou en cas de mutation. Durée de validité de 3 ans.

En cas de renouvellement vous devrez remplir un questionnaire de santé. Si vous ne remplissez pas les conditions du QS, il vous faudra fournir un nouveau certificat médical.

Sur-classement pour toutes les catégories jeunes. (M9 à M 18)

5) Pass-Sanitaire : Obligation quel que soit le lieu de pratique (sous réserve de nouvelles décisions sanitaires du ministère des sports)





6) règlement de la cotisation : la cotisation comprend le cout de l'activité + le cout de la licence fédérale + l'adhésion à la MJC. Mode paiement accepté :

- Chèques bancaires, paiement 3 chèques possible
- Espèces non fractionnable
- Chèques vacances, Coupons Sports, Pass'Région, Passeport Jeunesse Oullins, CE, etc...



7) Pièce d'identité : Copie de la carte d'identité ou du passeport. Livret de famille toléré pour les enfants mineurs.

8) demande de mutation : Contacter au préalable le club, en cas d'acceptation des responsables, la demande sera faite via le site FFVB.

Un surcout sera demandé en plus de la cotisation de l'activité.

9) Décharge de responsabilité : Sur la fiche d'inscription Jeune, remplir les autorisations aux mineurs : sortie du gymnase, droit à l'image, soins médicaux, transports...

IMPORTANT !

Aucune licence ne sera créée tant que tous les documents ne seront pas transmis au club

Tout dossier incomplet sera refusé : cela pénalise l'équipe, vous ne serez pas assuré en cas de blessure.

Aussi sans dossier complet, vous ne serez pas autorisés à participer aux entrainements et compétitions

Date limite de retour des dossiers est fixée au plus tard au 30 Septembre

Nous vous souhaitons une bonne saison 2021-2022